



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

5 AVRIL 2022

Le 5 avril 2022, le conseil municipal de la commune de Saint-Ennemond, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Lydie Pérot-Clavel, maire, en séance ordinaire.

Etaient présents : Nicolas Chenuet, Jean-François Désiré, Aurore Delost, Adam Giraud, Cédric Henriot, Anthony Jacquelin, Richard Lafort, Franck Morizot, Aurore Tabaran, David Vallet, Sylvie Véniat.

Absents : Alexandre Varignier & Luc de Dreuille

Ont donné pouvoir : Alexandre Varignier à Franck Morizot

Luc de Dreuille à David Vallet

Anthony Jacquelin a été désigné comme secrétaire de séance.

1 Approbation du Compte rendu du 8/02/2022

Aucune remarque n'étant émise, le compte rendu de la réunion du 08/02/2022 est approuvé à l'unanimité.

2 Vote du budget

2.1 compte de gestion

Délibération 2022/10

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Après présentation des comptes 2021 pour le Budget de la Commune, le Budget Salle des Fêtes, le Budget Multiservices, par le Maire, le Conseil Municipal approuve les Comptes de Gestion 2021 à l'unanimité des membres présents.

2.2 approbation du compte administratif

Délibération 2022/11

Lydie Pérot-Clavel, Maire, s'est retirée et a quitté la salle pour laisser la présidence à Sylvie VENIAT pour le vote du compte administratif.

Sylvie VENIAT explicite le détail du compte administratif de l'exercice 2021 dressé par l'ordonnateur, chapitre par chapitre

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte administratif 2021, lequel peut se résumer de la manière suivante pour le budget commune :

Section fonctionnement	Recettes	Dépenses
Prévues	544 854.04€	544 854.04€
Réalisées	674 854.35€	499 496.96€
Ecart prévus/réalisés	107 248.91€	45 357.08€

Résultats : 74 743.32€

Section investissement:	Recettes	Dépenses
Prévues	138 495.83	138 495.83
Réalisées	42 046 .60	48 100.12
Ecart prévus/réalisés	96 449.23	90 395.71

Résultats 2021 : 6 053.52

BUDGET SALLE DES FETES

Section fonctionnement	Recettes	Dépenses
Prévues	23 440.95	23 440.95€
Réalisées	24 620.11	5 583.88
Ecart prévus/réalisés	1 179.16	17 857.07€

Résultats : 62 465.20

Section investissement:	Recettes	Dépenses
Prévues	78 866.33	78 866.33
Réalisées	19 362.08	76 454.50
Ecart prévus/réalisés		

Résultats: 62 465.20

BUDGET MULTISERVICES

Section fonctionnement	Recettes	Dépenses
Prévues	26 549.05	26 549.05
Réalisées	27 049. 69	6 101.83
Ecart prévus/réalisés	- 500.64	3 686.74

Résultats multiservice: 20 947.86

Section investissement:	Recettes	Dépenses
Prévues	24 279.95	24 279.95
Réalisées	8 012.90	12 376.82

Résultat 2021: 12 376.82

2-3 AFFECTATION DU RESULTAT

Délibération 2022/12

Budget principal	
Résultat d'exploitation au 31/12/21	175 357.39
Affectation complémentaire au cpte 1068	93 354.71
Soldes d'exécution reporté (001)	74 544.45
Excédent de fonctionnement reporté (002)	82 002.68

Budget Salle des Fêtes	
Résultat d'exploitation au 31/12/21	19 036.23
Affectation complémentaire au cpte 1068	17 703.73
Soldes d'exécution reporté (001)	64 877.03
excédent de fonctionnement reporté (002)	1332.50

Budget multi service	
Résultat d'exploitation au 31/12/21	20 947.86
Affectation complémentaire au cpte 1068	19 378.16
Déficit d'investissement reporté (001)	24 772.77
excédent de fonctionnement reporté (002)	1 569.70

A l'unanimité le conseil approuve l'affectation des résultats 2021

2-4 vote du budget principal, de la Commune, de la salle des fêtes et du multi service:

Délibération 2022/13

Lydie Pérot-Clavel présente aux membres du conseil les données par chapitre pour le budget de fonctionnement et pour le budget d'investissement de la commune, de la salle des Fêtes et du multi services.

Budget Principal:

Section fonctionnement	Recettes	Dépenses
Prévues	544 606.28€	544 606.28€

Section investissement:	Recettes	Dépenses
Prévues	141 200.73€	141 200.73€

Multi services

Section fonctionnement	Recettes	Dépenses
Prévues	7 600€	7 600€

Section investissement:	Recettes	Dépenses
Prévues	48 293.61€	48 293.61€

Salle des Fêtes

Section fonctionnement	Recettes	Dépenses
Prévues	16 200€	16 200€

Section investissement:	Recettes	Dépenses
Prévues	64 877.03€	64 877.03€

Après en avoir délibéré le conseil approuve à l'unanimité le budget primitif 2022

2.5 Vote des taux d'imposition :

Délibération 2022/14

Le maire rappelle les taux d'imposition communaux pour 2021 et propose de ne pas les augmenter pour 2022

Taux d'imposition communaux pour 2022:

- Taxe foncier bâti : 36.18 %
- Taxe foncier non bâti : 37,26 %

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité de ses membres le budget primitif 2022

3 Retrait de délibération:**Délibération 2022/15**

La préfecture a retoqué 4 délibérations prises lors du dernier conseil:

-Délibération 2022/05 - 2022/06 - 2022/07

- Changement de l'installation de chauffage à l'Entrepote: le conseil à l'unanimité retient l'entreprise GINNAIN de Dornes qui nous a présenté un devis de 13 424.40 €
- Changement du portail de l'Entrepote : le conseil à l'unanimité retient l'entreprise C Clos pour un montant de 4323.60 et 1290.24
- Changement des fenêtres du bureau du maire: le conseil à l'unanimité retient l'entreprise SARL LC Losson pour un montant de 3030.44€
- Achat de jeux pour la cour de l'école: à définir.

En effet, suivant les délégations qui m'ont été octroyées lors de la réunion du conseil du 26/05/2020, je peux prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ; je dois juste en aviser le Conseil.

Le conseil approuve à l'unanimité de ses membres le retrait de ces délibérations.

4- Convention avec le SDE 03:**Délibération 2022/16**

Le SDE 03: propose une nouvelle convention de groupement de commande permettant les achats de tout type d'énergie et souhaite tirer parti de la mutualisation des besoins pour pouvoir bénéficier des meilleures opportunités de prix tout en assurant une qualité optimale des services associés.

Après en avoir délibéré le conseil approuve à l'unanimité la convention avec les SDE 03

4 – Feux d'artifice du 14 juillet**Délibération 2022 /17**

Les adjoints et moi-même avons pensé qu'il serait bien d'offrir pour cette année les feux d'artifice du 14 juillet. Cela faciliterait le redémarrage du Comité des fêtes. Si pour une raison quelconque ils ne peuvent pas être tirés le 14 juillet on pourrait le faire à Noël.

Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité cette proposition.

3- Questions diverses**4.1 Recensement de la population**

Populations légales au 1^{er} janvier 2019 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022:

Population municipale :	612
Population comptée à part*:	18
Population totale :	630

* personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

4.2 Les élections présidentielles

Elles ont lieu le 10 et 24 avril 2022.

Le bureau de vote est dans la salle du conseil de la mairie(idem avant COVID).

Le bureau de vote ouvre à 8 heures et ferme à 19 heures

L'entrée se fait par la rue Banville et la sortie par la cour de l'école.

Le masque n'est pas obligatoire. Chacun est libre d'en porter ou non.

Le planning est joint en annexe.

Elections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022

Fin de la réunion à 21h15.